

UN JEU POLITIQUE OU LES VIES HUMAINES NE COMPTENT PAS.

Le rapport annuel d'Amnesty International expose les atteintes aux droits fondamentaux commises dans 161 pays.

« Pour les gouvernements, la politique l'emporte sur les vies humaines », a déclaré ce jour (jeudi 8 juillet 1993) Amnesty International, à l'occasion de la parution de son dernier rapport annuel, au lendemain de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme organisée sous l'égide des Nations unies, la première sur ce sujet depuis vingt-cinq ans.

« Au lieu de se préoccuper des violations commises aujourd'hui et des menaces qui pèsent sur l'avenir, la conférence mondiale s'est contentée de réaffirmer les principes des droits de l'homme du passé », a déclaré l'organisation de défense des droits de l'homme.

« Ce sont les actes, et non les paroles, qui permettront de mesurer la réussite de cette conférence. Que vont faire maintenant les gouvernements pour mettre un terme à la torture, aux "disparitions" et aux assassinats ?

« Si l'on compare les beaux discours et la déclaration finale aux preuves accablantes de la répression politique présentées dans ce rapport, il ressort clairement que les gouvernements doivent encore prouver une chose : que cette conférence va réellement changer la vie des gens dans le monde entier. »

Le Rapport 93 d'Amnesty International révèle qu'en 1992, des prisonniers d'opinion étaient détenus dans au moins 62 pays, que plus de 110 gouvernements ont eu recours à la torture dans les prisons ou les postes de police, et que, dans 45 pays, l'État n'a pas hésité à commettre des assassinats politiques pour exterminer les opposants et les "auteurs de troubles".

En Afrique, malgré l'essor du mouvement en faveur de la démocratie et du multipartisme, des violations massives des droits de l'homme ont continué d'être commises ; des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sans défense ont été sauvagement tués par les forces gouvernementales. L'Angola, la Sierra Leone, le Soudan, le Tchad et le Zaïre font partie des 14 pays d'Afrique où des civils non armés ont été sommairement exécutés par des soldats ou ont "disparu" alors qu'ils se trouvaient entre les mains de ces derniers. En Somalie, l'effondrement total de toute forme de gouvernement national a entraîné des atrocités massives commises par diverses factions politiques. En Afrique du Sud, comme par le passé, les forces de sécurité ont secrètement participé aux nombreux assassinats politiques dont le pays a été témoin.

Les gouvernements n'ont pas été les seuls à commettre des atteintes aux droits de l'homme. Dans plusieurs pays, dont l'Angola et le Soudan, des groupes d'opposition se sont également rendus coupables d'homicides délibérés et arbitraires et d'actes de torture.

L'année 1992 a été une année dramatique pour les droits de l'homme en Europe. La guerre qui déchire la Bosnie-Herzégovine a engendré de terribles atrocités. Toutes les parties au conflit se sont rendues coupables d'atteintes aux droits fondamentaux ; cependant, la majorité des victimes étaient des Musulmans et les coupables étaient le plus souvent des membres des forces armées serbes locales. Des conflits armés dont on a moins parlé ont également entraîné des violations des droits de l'homme, notamment en Azerbaïdjan, au Tadjikistan, ou dans d'autres républiques de l'ex-URSS.

« Dans de nombreux autres pays d'Europe, l'année 1992 a représenté un recul pour les droits de l'homme », a déclaré Amnesty International. Les informations faisant état de violences commises par les forces de sécurité, dont la police, se sont multipliées, révélant parfois le racisme sous-jacent dans des pays comme l'Allemagne, la Bulgarie, l'Espagne, la France, l'Italie, le

Portugal ou la Roumanie. En Turquie, le recours à la torture est resté un problème grave ; en outre, on a constaté une recrudescence des homicides imputables aux forces de sécurité dans le sud-est du pays, une région à majorité kurde. Parmi les préoccupations d'Amnesty International au Royaume-Uni, on peut citer la découverte d'éléments prouvant la collusion des groupes paramilitaires loyalistes et des forces de sécurité en Irlande du Nord.

Des groupes armés d'opposition ont également perpétré des exactions dans certains pays de la région, dont l'Espagne, le Royaume-Uni et la Turquie.

Amnesty International s'est déclarée préoccupée par le problème de la protection des réfugiés dans bon nombre de pays européens ; son inquiétude s'est renforcée en 1992 après l'adoption d'accords par la Communauté européenne concernant les demandeurs d'asile.

Dans la région Asie/Pacifique, il n'y a guère eu de signe d'amélioration en matière de défense des droits de l'homme : assassinats politiques, "disparitions", torture, détention de prisonniers d'opinion, procès inéquitables ou condamnations à mort sont restées des pratiques très répandues. Dans des pays comme le Myanmar (ex-Birmanie), les Philippines, l'Indonésie et le Timor oriental et Sri Lanka, les assassinats politiques étaient un l'un des instruments de la répression sévissant depuis longtemps dans ces pays. Au Cambodge, les espoirs fondés sur le règlement du conflit sous l'égide des Nations unies se sont brisés lorsque les meurtres à motivation politique se sont multipliés pendant la période précédant les élections. En Inde, des centaines de militants politiques ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires et de très nombreux autres ont "disparu" dans les régions en proie au conflit. De plus, la torture a continué d'être une pratique courante dans tout le pays. En Chine, des centaines de prisonniers d'opinion étaient maintenus en détention, et au moins 1 000 personnes ont été exécutées, un chiffre probablement inférieur à la réalité que l'on ne connaîtra jamais.

Dans au moins huit pays de cette région, notamment l'Inde et Sri Lanka, des atteintes aux droits fondamentaux ont été commises tant par des groupes armés d'opposition que par les gouvernements.

Des violations graves des droits de l'homme, notamment le recours systématique à la torture, ont été commises par les agents de l'État dans tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en 1992. Des milliers de personnes ont été détenues sans inculpation ni jugement dans presque tous les pays de la région, souvent en vertu de législations d'exception. Le recours à la peine de mort était très répandu, plus particulièrement en Iran, où au moins 330 personnes ont été exécutées, dont des dizaines de prisonniers politiques. Des centaines de détenus ont "disparu" en Irak, et des musulmans chiites, dont on ne connaît pas le nombre exact, ont été tués dans la région des marais dans le sud du pays. De nouvelles informations ont été recueillies à propos des quelque 100 000 Kurdes dont la plupart avaient "disparu" après avoir été arrêtés par les autorités irakiennes en 1988. Au moins 120 Palestiniens ont été abattus par les forces israéliennes ; en décembre, 415 autres ont été expulsés vers le sud du Liban après qu'un policier israélien eut été pris en otage et tué par le Mouvement de la résistance islamique Hamas.

Les forces gouvernementales et les groupes armés d'opposition se sont également rendus coupables d'atteintes aux droits fondamentaux dans d'autres pays de la région, notamment en Algérie et en Égypte.

Comme par le passé, bon nombre de gouvernements des Amériques n'ont pas réellement cherché à traduire en justice les responsables de violations des droits de l'homme, et leurs agents ont continué à se livrer à des actes criminels en toute impunité en 1992. De graves atteintes à ces droits, comme les assassinats politiques et les "disparitions", ont continué d'être commises ; en outre, la torture et les mauvais traitements imputables à des policiers ou à des militaires étaient toujours un phénomène endémique.

Des milliers de personnes ont été tuées par les forces armées, des groupes paramilitaires ou des escadrons de la mort semi-officiels au Brésil, en Colombie, au Guatemala et au Pérou. En Haïti, une centaine de personnes, voire plus, ont été tuées dans des circonstances portant à croire

qu'elles ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires. Par ailleurs, des milliers de demandeurs d'asile haïtiens ont été rapatriés de force vers leur pays par les autorités américaines sans examen du bien-fondé de leur requête. Aux États-Unis, 31 personnes ont été exécutées pendant l'année, nombre sans précédent depuis la reprise des exécutions dans ce pays depuis 1977. Les populations indigènes ont continué d'être la cible de violations de leurs droits fondamentaux, notamment d'homicides, dans un certain nombre de pays de la région, notamment au Brésil, en Colombie, au Guatemala, au Mexique et au Pérou.

Les groupes d'opposition armés ont également perpétré de graves exactions, plus particulièrement en Colombie et au Pérou, où la population s'est trouvée « prise entre deux feux ».

FIN DU COMMUNIQUÉ.